1ERE ANNEE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 11 JANVIER 1912 — No. 45

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)	$1.00
Un an (Etats-Unis)	$1.50
Un an (Europe)	$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publié chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)	$0.12
Insertions subséquentes	0.08
Mariage, Décès, Naissance	0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

Aux Vieux Pays

Les ennemis de la vraie France

Pour nos petits hiboux de Montréal, "fils soumis et obéissants" de la loge du Grand Orient, la France se confond avec le Bloc, à face de monstre, que la bonne foi trompée du peuple français a laissé avec trop d'imprévoyance s'installer au pouvoir.

Ce qu'ils aiment de notre ancienne mère-patrie, toujours restée si chère à nos cœurs, ce sont les principes corrupteurs que la main du juif haineux s'efforce depuis un siècle, avec peut-être moins de succès qu'on ne le croit, de greffer sur l'âme française.

Ce qu'ils aiment, c'est la pourriture des Flachon, des Briand, des Zola, des Theuriet, etc; qu'elle s'étale devant les tribunaux de correctionnelle ou dans les pages du roman; ce qu'ils aiment, c'est la mainmise de la Franc-Maçonnerie, par l'entremise de l'Etat, sur l'enfance; ce qu'ils aiment, c'est la spoliation, le vol de grand chemin, pourvu qu'il s'exerce au nom de la loi contre les ordres religieux, coupables d'avoir consacré leur vie au service des pauvres et des malheureux.

Et comme toutes ces vilenies ne sont pas faciles à faire avaler à des lecteurs canadiens dont la mentalité est restée saine, l'hypocrisie, le mensonge, les sophismes, les formules creuses, leur servent de mortier, à chamarrure lorée, pour moudre leur poison.

Ce qu'ils aiment, ce n'est ni la France, ni la pensée française, mais la Révolution avec ses orgies, d'abord sanguinaires, puis, plus raffinées, mais non moins cruelles.

Pour nous la France ne commence pas avec '89. Nous l'aimons parce qu'elle continue encore en dépit des persécutions à se montrer digne de son titre de fille ainée de l'Eglise, et qu'elle reste la nation la plus généreuse du monde, conservant dans son cœur un idéal de dévouement, grandi aujourd'hui de l'auréole du martyre.

Et nous ajouterons avec l'*Action Sociale*:

"C'est parce que nous aimons et admirons la France, que nous détestons ceux qui travaillent à la ruiner, après avoir essayé de la déshonorer. C'est parce que nous aimons la France et son noble idéal, ses saints, ses missionnaires, et ses grands hommes, que nous détestons cette Révolution, stupide, idole, destructrice de l'histoire, des traditions, de l'âme et de la patrie française. C'est parce que nous aimons cette âme de la France, partout où elle survit glorieuse, que nous détestons les menées sournoises de ses ennemis déguisés, des traîtres qui complotent sa ruine, aux lueurs mensongères d'un Grand Orient ténébreux."

L'attitude héroique de l'épiscopat portugais

Le 28 décembre le gouvernement révolutionnaire condamnait le vénérable Patriarche de Lisbonne à deux ans d'exil.

Dix mille catholiques dans la capitale vinrent offrir leur sympathie au prélat exilé et protester contre la tyrannie qui se donne libre cours au Portugal depuis que la révolution siège en despote sur le trône du roi Manuel.

Les dernières dépêches nous annoncent que tout l'épiscopat portugais, à la suite de son héroïque Patriarche, a signifié au gouvernement sa décision arrêtée de se laisser conduire à la prison et à la mort plutôt que d'obéir aux injonctions odieuses de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, "ce monument insigne de mauvaise foi," comme l'appelait Pie X.

Le Pape avait déjà mesuré la hauteur d'héroïsme à laquelle pouvait atteindre l'épiscopat portugais, lorsqu'il disait dans son allocution consistoriale: "Ce qui augmente Notre espérance et Nous console tout à la fois, c'est de voir les évêques et le clergé du Portugal guidés en tout par leur très digne Patriarche, se serrer étroitement autour de ce Siège apostolique et, plutôt que de faillir à leur devoir et de violer les obligations de leur charge, s'exposer aux spoliations, aux injures, aux cachots, enfin aux dommages de tous genres, dans une constance admirable."

Un gouvernement catholique modèle de prosperité

La Belgique est l'un des pays les plus prospères du monde, et elle la doit à une administration catholique, maintenue au pouvoir depuis vingt-sept ans par le vote populaire.

Dans quelques mois auront lieu de nouvelles élections générales.

Le résultat en sera de la plus grande importance au point de vue catholique, car le bloc libéral-socialiste qui constitue l'opposition affirme sa détermination de marcher sur les brisées des radicaux de France et du Portugal, s'il sort victorieux.

La lutte s'annonce très vive: les radicaux et les francs-maçons se servent de tous les moyens pour renverser le gouvernement dont la majorité actuelle n'est que de sept voix.

D'autre part les catholiques belges donnent au reste du monde depuis un quart de siècle l'exemple d'une combativité, d'une union et d'un sens social admirables, et nous pouvons espérer que le bon sens populaire aura raison encore une fois des menées frauduleuses du bloc sectaires.

Les chiffres, d'ailleurs, parlent avec une éloquence singulière en faveur de l'administration catholique actuelle.

Sous l'administration libérale-socialiste, chaque année accusait un déficit énorme. En 1879, ce déficit se chiffrait à 3,000,000 de francs, et augmenta régulièrement jusqu'à la somme de 16,000,000 en 1884. La dette publique et les taxes s'accrûrent aussi dans la même proportion.

L'administration catholique eut vite fait de changer ce déficit déprimant en un surplus toujours croissant qui plaça bientôt la nation belge à la tête des peuples les plus prospères et les plus riches. De 1901 à 1910 le surplus se chiffre à la somme de 60,000,000, bien que nulle taxe nouvelle n'ait été imposée et que des taxes anciennes, au contraire, aient été abolies. Près de 500,000.000 ont été dépensés en travaux publics depuis quinze ans, tandis que le commerce et l'agriculture ont accompli des progrès gigantesques.

Puisque la Belgique, sous une administration catholique, est devenue un modèle universel de prospérité et de progrès, qu'elle se garde bien de rompre avec un passé si bienfaiteur.

L'Italie et les cruautés turques

Bien que la guerre entreprise par l'Italie contre la Turquie n'ait rien qui ressemble aux Croisades, il serait à souhaiter que les armes italiennes puissent humilier la puissance de l'Islam dont la cruauté barbare est une honte pour la civilisation. Les dernières dépêches annoncent malheureusement que la guerre n'est pas prête de toucher à sa fin.

Voici ce qu'écrit le correspondant du "Gaulois," M. Louis Bertrand au sujet des terribles massacres exercés contre les chrétiens d'Arménie le printemps dernier:—

"Je laisse de côté tout ce qui a trait à l'étendue et aux conséquences du massacre: vingt mille Arméniens y trouvèrent la mort: des villes, une province entière en furent dépeuplées et ruinées. Je ne considère ici que l'inimaginable cruauté qui dépasse les pires horreurs de tous les Jardins des Supplices.

"Pendant les journées du 15 et du 16 avril, des Arméniens furent attachés par les deux jambes, la tête en bas, et fendus à coups de hache, "comme bêtes de boucherie." D'autres furent liés avec des cordes et étendus sur un lit de bois auquel on mit le feu. D'autres encore furent cloués vivants sur des planchers, sur des portes, sur des tables.

"D'autres sont ligotés, et, sur leurs genoux immobilisés, "on découpe en tranches ou on scie leurs enfants" "Les bourreaux, dit un missionnaire, jonglaient avec les têtes fraîchement coupées, et même sous les yeux des parents, ils lançaient en l'air des petits enfants qu'ils recevaient à la pointe de leurs coutelas." Ailleurs, on mutile lentement les victimes, afin de prolonger leur supplice. A un homme, qu'on voulait contraindre à l'apostosie, on troua les yeux avec un coutelas circassien à double tranchant, qu'on retournait dans l'orbite ensanglanté, comme on creuse un morceau de bois avec une tarière. Avec ce même coutelas, on lui arracha la langue et on lui cassa les dents. A celui-ci, on bourre la bouche de poudre et on y met le feu avec une allumette.

"Les musulmans, nous dit-on, "jetaient des bandes d'Arméniens dans la rivière, les mains liées derrière le dos, et ils s'amusaient à tirer sur la tête des malheureux comme sur une cible, chaque fois qu'ils remontaient à la surface."

"Contrairement à l'usage, les femmes et les jeunes filles, d'habitude réservées aux harems, furent massacrées en grand nombre. "Quand leurs colliers ne pouvaient pas s'enlever facilement, on taillait la tête à coups de couteau. Pour avoir les pendants d'oreilles, on arrachait les oreilles, et, pour avoir les bracelets, on coupait la main aux filles et on les achevait dans les bras de leurs mères."

Veut-on d'autres horreurs, non pas pires, mais plus infernales, et si l'on ose dire, plus intelligentes dans leurs raffinements? Ecoutez:

"Afin de faire durer la souffrance dans la chair vivante, les bourreaux arrachaient les ongles à leurs victimes, puis ils leurs écrasaient les doigts; ils tatouaient le corps au moyen de fers incandescents, scalpaient le crâne, et, enfin, après les avoir réduits en bouillie, ils jetaient les lambeaux en pâture aux chiens. A d'autres encore, on brise petit à petit les os, on les "crucifie," ou on les fait flamber comme des torches.

"Parfois, cela tourne à l'orgie sadique. "On découpe à un Arménien les extrémités du corps, puis on l'oblige à mâcher les morceaux de sa propre chair. On étouffe les mères en leur bourrant la bouche de la chair de leur propre enfant.

"En ce genre de supplices, les tortionnaires musulmans n'en étaient pas à leur coup d'essai. Déjà, en 1895, lors des grands massacres d'Arménie, des abominations semblables avaient eu lieu. "A Malatia et ailleurs, on détailla sur la place publique, de la chair d'Arménien, en découpant le patient encore vivant! Parmi ces actes atroces, il en est de tellement ignobles qu'on n'ose pas les rapporter. . ."

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Ouverture du Parlement de la Saskatchewan

La session législative de la Saskatchewan s'ouvrira le 25 janvier dans les nouveaux édifices de Régina.

Les élections de l'I. P. E.

Le résultat a été une victoire complète pour les conservateurs. 3 oppositionnistes seulement ont été réélus. Un acadien, l'hon. A. E. Arsenault, fera parti du ministère Matheson.

Incendie du monastère de St-Norbert, Man.

L'ancien monastère des Trappistes a été détruit par un incendie jeudi dernier. Pertes: $25,000, assurances minimes.

Les Postes dans l'Ouest

Le service des postes accuse une augmentation de 40 p. c. dans l'expédition des matières postales pour les fêtes de Noël.

Commerce avec les Indes Occidentales

L'hon. M. G. E. Foster doit visiter les Indes cet été pour nouer de nouvelles relations commerciales entre le Canada et les Indes.

Visite du Roi au Canada

On croit que le roi Georges V viendra au Canada en 1914, pour inaugurer la voie transcontinentale du G. T. P.

Au Ministère de la Milice

On dit que Sam Hughes a destitué plusieurs fonctionnaires canadiens-français, très bien qualifiés.

Destitution à Battleford

M. Ridington, commissaire des terres du gouvernement a été destitué.

Perte douloureuse

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Achille Langevin autrefois de St Boniface et décédé à Montréal la semaine dernière. M. Achille Langevin était le frère de Sa Grandeur Mgr Langevin. LE PATRIOTE offre à Sa Grandeur ses respectueuses sympathies.

L'Option locale dans l'Ontario

Quinze municipalités d'Ontario maintiennent le régime de l'option locale contre le commerce des liqueurs enivrantes, et 13 l'adoptent; vingt-cinq refusent de s'y rallier.

Les incendies à Winnipeg

Au cours de l'année qui vient de finir, la ville de Winnipeg, Man., a éprouvé des pertes par le feu pour $1,000,000.

Plusieurs millions pour l'Ouest

Le C. P. R. se propose de dépenser plusieurs millions pour l'amélioration de ses routes de l'Ouest.

Sir Wilfrid Laurier au Monument National

Sir W. Laurier a prononcé un grand discours au Monument National de Montréal, lundi. Il a maintenu son attitude à l'égard de la réciprocité, et a critiqué sevèrement M. Monk.

Conversion au Catholicisme

Le gérant de la Compagnie McLaren, division Laurentide, M. R. S. Thyhurst, vient d'embrasser le catholicisme. Il fut baptisé dimanche 24 décembre et fit sa première communion le Jour de l'An. M. et Mme R. Courchesne furent parrain et marraine. Le nouveau converti es- né en Ecosse et âgé de 25 ans.

Reduction des taux de transport

Les réclamations des agriculteurs de l'Ouest ont été entendues. Le C. P. R. et le C. N. R. réduisent leurs taux de transport pour le grain à Duluth.

EUROPE

Un autre Consistoire.

Les agences télégraphiques prétendent savoir qu'un autre Consistoire sera tenu par notre T. S. Père le Pape Pie X, au printemps de 1912, et qu'un certain nombre de nouveaux cardinaux y seront créés.

Les élections en Allemagne.

Elles auront lieu demain. On croit que les socialistes gagneront du terrain.

La population de la Belgique.

Le recensement de 1910 porte la population belge à 7.425.842, augmentation de 730,236 sur le recensement de 1900.

Traités d'entente internationale.

A la réception des diplomates à l'Elysée, pour le jour de l'an, le Président Fallières fait de grands éloges de l'initiative prise par le Président Taft afin de négocier des traités d'entente internationale entre son pays, l'Angleterre et la France.

L'aviation.

Paris, — Le dirigeable militaire "Adjudant-Reau", ayant à bord 14 passagers, a effectué une ascension. Parti d'Issy-les-Moulineaux, il s'est dirigé sur Paris où il a évolué au-dessus des grands boulevards et est ensuite rentré dans son hangar à Issy.

Le fils de l'empereur d'Allemagne.

Le Prince Adalbert, fils cadet de l'empereur d'Allemagne, va prendre du service dans l'escadre allemande de l'Atlantique, laquelle doit visiter les Etats-Unis l'an prochain.

Nouveaux troubles entre l'Angleterre et l'Allemagne

Une entrevue de Lord Lonsdale agite de nouveau les rancunes allemandes. Les diplomates et les financiers sont dans des transes.

Les principaux faits de 1911

...e "Devoir" a publié un sommaire des principaux faits de l'année que l'on aimera sans doute à conserver pour mémoire et référence :

Canada

JANVIER. 4. — Incendie du collège Granby qui cause la mort du Frère Florentin. 10. — Ouverture de la législature provinciale. 17. — La commission forestière siège à Québec. 24. — Ouverture de la législature d'Ontario.

FÉVRIER. 2. — Demande de soumissions pour la construction de 4 Bristol et 6 contre-torpilleurs. 9. —L'hon. L. O. David, fait chevalier de la Légion d'Honneur. 17. — M. Francœur, commandant des Zouaves Pontificaux de Sorel, nommé chevalier de Pie IX. 21. — Intronisation de Mgr Gauthier à O'tawa. 25. — M. H. E. Vautelet, ...ésident de la commission du ...nt de Québec, donne sa démis...on.

MARS. 2. — M. Sifton se sépare du parti libéral sur la question de réciprocité. 16. — Evasion de 2 détenus à l'Asile St-Benoit, le gardien tué. 21.—Défaite du bill proposant d'établir le suffrage des femmes pour la législature d'Ontario. 22.—Mort du Juge Girouard de la Cour Suprême. 24. — Arrivée à Ottawa de Mgr Stagni, délégué apostolique.

AVRIL. 4. — Signature du contrat pour la reconstruction du pont de Québec. 6. —Le comité des Privilèges et élections à Ottawa blanchit M. Lanctôt, député de Richelieu. 7. —Mort de l'hon. L. J. Forget à Menton, France 11. Naufrage de l'"Iroquois" au large de Victoria, C. A., 25 victimes. Arrivée à Montréal de M. Chayet, le nouveau consul de France. 14. — Mort de Sir Elzéar Taschereau, ancien juge en chef de la Cour Suprême. 19. — M. Albert Lozeau, nommé membre de la Société Royale du Canada. 29.— Mort de Sir P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de Québec. Le sénateur Roy nommé commissaire du Canada à Paris.

MAI. 2.—Sir F. Langelier, nommé lieutenant-gouverneur de Québec. M. J. M. Wilson nommé sénateur. 7. — M. C. V. Monperrot, nommé président de la commission de construction du pont de Québec en remplacement de M. Vautelet. 8.—M. C. E. Dorion, nommé juge de la Cour Supérieure de Québec. 9.—Mort de Mgr McEvay, archevêque de Toronto. 12.— Départ de Sir W. Laurier pour le couronnement. 27.—Incendie de la fabrique de corsets Amyot, à Québec. 30.— Translation à Sorel des restes du Dr Nelson, l'un des patriotes de 1837.

JUIN. 2.—Départ de Mgr Bruchési pour le Congrès Eucharistique de Madrid. 5. — Inauguration de l'édifice de la Faculté de médecine à McGill ; cadeau de $100.-000 de Lord Strathcona. 27. —Incendie de l'église St-Jean-Baptiste à Montréal.

JUILLET. 7. — Départ des gymnastes canadiens pour le concours de Nancy. 9.—Fondation du collège de St-Jean. 11. —Terribles incendies dans la région du Porcupine, 200 victimes. 14.— Mgr Mathieu nommé premier évêque de Régina. 29. — Dissolution du Parlement canadien ; le scrutin général est fixé au 21 septembre. Le R. P. Spratt, nommé archevêque de Kingston.

AOUT. 1.— L'hon. D. Cameron, assermenté lieutenant-gouverneur du Manitoba. 4. — Nomination du Dr Pelletier comme représentant de la province de Québec à Londres. 13. — Assemblée monstre à St-Hyacinthe pour assister à la rencontre Bourassa-Lemieux. 18. —L'hon. Dr Béland assermenté ministre des postes.

SEPTEMBRE. 3. — Mort de Mgr Faguy, curé de Québec. 6.— Mort du juge Sicotte, président de la Société des Antiquaires. 21. — Défaite du parti libéral, 8 ministres sont battus et les conservateurs ont une majorité de 45.

OCTOBRE. 4. — Dévoilement du monument Young, le principal auteur du développement du port de Montréal. 10.— Assermentation du cabinet Borden. 12. —Lord Grey quitte définitivement le Canada. 13. — Arrivée à Québec de Son Altesse Royale le Duc de Connaught. 16.— Dévoilement du monument Montcalm à Québec. 19.— Explosion de la poudrière de Rigaud, 4 victimes. 29. —L'A. C. J. C. célèbre le deux-centième anniversaire de la chapelle Notre-Dame des Victoires à Québec.

NOVEMBRE. 1.—Les élections provinciales d'Ontario sont annoncées ; reprise de la campagne contre l'enseignement bilingue. 5. — Sacre de Mgr Mathieu dans la Basilique de Québec. L'hon. M. Taillon nommé directeur des Postes à Montréal. 9.—Organisation du comité pour l'érection du monument à Sir G. E. Cartier projeté par M. E. W. Villeneuve. 15.— Ouverture du Parlement fédéral. 23. —Intronisation de Mgr Mathieu à Régina.

DÉCEMBRE. 12. — Visite du Duc et de la Duchesse de Connaught à Montréal. 16. — Cinq personnes se noient en traversant le lac des Deux-Montagnes.

Etats-Unis

FÉVRIER. 1. Explosion dans le port de New-York d'un vaisseau chargé de dynamite, 30 victimes.

MARS. 25. 150 ouvriers et ouvrières brûlés dans l'incendie d'une fabrique de blouse à New-York. 29. Incendie du Capitole d'Albany.

AVRIL. 4. Ouverture de la session spéciale du Congrès convoquée pour décider sur la question de réciprocité. 23. Arrestation à Indianapolis de J. J. McNamara, accusé d'avoir dynamité le "Times" de Los Angeles.

MAI. 15. La Cour suprême des Etats-Unis ordonne la dissolution du trust du Standard Oil.

JUILLET. 22. Le sénat ratifie par un vote de 52 à 27 la convention de réciprocité avec le Canada. Signature du traité d'arbitrage entre les Etats-Unis, la France et l'Angleterre. 30. Austin, en Pensylvanie, partiellement détruite par la rupture d'une écluse.

DÉCEMBRE. 1. Aveux des McNamara accusés d'avoir dynamité le "Times" de Los Angeles. 4. Ouverture du Congrès.

CHEZ LES FRANCO-AMÉRICAINS

JUIN. 4. Mort du Dr Fortier Biddeford, sépulture ecclésiastique d'abord refusée puis permise. 6. Convention des Franco - Américains du Maine à Biddeford.

OCTOBRE. 9. Mort de l'abbé F. X. Chagnon à Champlain, N. Y. 23. Rome abolit la Corporation Sole si vivement combattue par les Franco-Américains.

DÉCEMBRE. 13. Election du nouveau Bureau Exécutif de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

Angleterre

JANVIER. 3. Manifestation anarchiste à Londres. 28. Le duc de Connaught nommé officiellement gouverneur-général du Canada.

FÉVRIER. 6. Première ouverture du Parlement anglais par le roi Georges V. 7. Conclusion du traité anglo-japonais.

MAI. 22. Ouverture de la conférence impériale.

JUIN. 22. Couronnement du roi Georges V.

AOUT. 10. Le bill du veto réduisant le pouvoir de la Chambre des Lords, adopté à la Chambre Haute par 131 contre 114.

SEPTEMBRE. 9. Inauguration du service postal aérien.

OCTOBRE. Retraite de M. Balfour, chef du parti unioniste.

France

FÉVRIER. 27. Le cabinet Briand donne sa démission.

MARS. 21. Le premier ministre Monis blessé, et M. Bertaut, ministre de la guerre, tué au départ de la course d'aéroplane Paris-Madrid.

JUIN. 23. Démission du cabinet Monis. 28. M. Caillaux devient premier ministre.

AOUT. 23. Vol de la Joconde au musée du Louvre.

SEPTEMBRE. 25. Explosion du cuirassé "Liberté", 350 victimes 27. Le différent au sujet du Maroc réglé.

OCTOBRE. 9. Mort du général de Charette.

NOVEMBRE. 23. Le pont du Thouet s'effondre, un convoi tombe dans la rivière et 80 personnes périssent.

Allemagne

JUILLET. 1. L'Allemagne envoie le croiseur "Panther" à Agadir. 4. Ouverture de pourparlers entre l'Allemagne et la France au sujet du Maroc.

Un peu partout

JANVIER 30. Eruption du mont Toal et raz de marée à Manille qui font 400 victimes.

AVRIL 17. Grande bataille à Agua Pruya entre révolutionnaires et fédéraux mexicains. 20 Ultimatum de Madeiro demandant la démission de Diaz. 24 Armistice signée par Madeiro.

MAI. 22 Rétablissement de la paix au Mexique : le président Diaz démissione. 26 L'ex-président Diaz quitte le Mexique.

JUIN. 7. Entrée victorieuse de Madeiro à Mexico.—Ouverture du Congrès eucharistique de Madrid.

AOUT. Naufrage du vapeur "Emir" au large de Gibraltar. 93 victimes.

M. Arriaga nommé président de la république du Portugal. 31 La Belgique s'arme en prévision de la guerre franco-allemande.

SEPTEMBRE. 29. Premier combat de la guerre turco-italienne.

OCTOBRE. Les royalistes sont repoussés par les républicains au Portugal. 9 Débuts de la révolution en Chine.

Le droit des minorités

On a fait allusion aux droits des minorités d'enseigner à leurs enfants la langue maternelle et de leur inculquer, par l'instruction publique, les principes religieux que professent les pères de famille.

C'est un droit naturel et social que tous les partis doivent respecter s'ils veulent un Canada libre, digne et vraiment une terre de liberté.

L'on nous a accusés, dans les provinces anglaises, de soulever les préjugés parce que nous réclamons pour la minorité française et catholique les mêmes droits que ceux dont jouit la minorité anglaise et protestante dans cette province.

Et l'on nous traite de démagogues ! Pourquoi ? Parce que nous le faisons avec sincérité.

Nous, l'on nous accuse de démagogie parce que nous réclamons justice des bleus et des rouges.

L'ambition de ma vie qui m'a soutenu et animé dans toutes mes luttes, quand l'isolement se faisait, quand les rouges ne m'aimaient plus et que les bleus se défiaient de moi, c'est de faire comprendre à mes compatriotes d'abord qu'ils doivent pratiquer chez eux à l'égard des minorités la grande leçon de justice, de tolérance et de charité.

C'est d'inculquer à la jeunesse qui grandit et qui fera ce pays, que la meilleure garantie de tolérance et de respect de la part des autres c'est de réclamer pour nous la mesure de justice que nous leur accordons.

C'est qu'elle doit s'intéresser au sort des minorités catholiques, non pas en vue d'une agitation malsaine, mais en vue du triomphe de la justice égale pour tous.

M. HENRI BOURASSA
à St-Hyacinthe

Le Conte du père Baptiste

C'est chez Boulé qu'on veillait, ce soir-là. Les jeunes gens venaient de danser la "coquette", et l'avaient dansée double ; il commençait à faire chaud. Pour s'amuser tout en se ressuyant, quelques fillettes s'en vinrent demander un conte au père Baptiste, un bon vieillard qui les avaient regardées sauter, en fumant sa pipe seul dans un coin.

—Ah! çà, mes enfants, dit-il, vous savez bien que je suis trop vieux, que je n'en sais plus, de contes, moi. Je ne me souviens plus de rien !...

—Bien oui, mon oncle, vous en savez, c'est parce que vous ne voulez pas nous en conter, que vous dites ça. Contez-nous en donc... Rien qu'un petit, tout petit, le plus petit de tous, rien que long comme ça, tenez. Voulez-vous ? Oui, hein, vous voulez ?...

—Oui, il veut, oui, ma chère enfant, il veut, clamèrent en chœur, les fillettes : voyons, là, vous autres, tâchez de vous taire et d'approcher : mon oncle va nous conter un beau conte.

Et tous d'applaudir, de se taire, et de s'approcher...

Alors, le père serra sa pipe, se passa, aller et retour, le revers de la main gauche sous le nez, se recueillit, fixa le plafond où se réfugie le mystère, puis abaissant et promenant ses regards sur l'auditoire, comme pour s'en emparer du coup, il débuta ainsi :

Etant garçon, notre homme avait trouvé l'tour d'assez bien vivre, mais depuis qu'il avait fait, comme on dit, la bêtise de se marier, il en arrachait. Comme de juste, le salaire qui suffit à un, ne peut pas suffire à cinquante. Eh ! ce pas fin, aussi ! N'avoir rien du tout devant soi, et s'en aller prendre une fille pauvre. Pourquoi pas une riche ou qui aurait eu, au moins, un p'tit brin de butin ! Ça fait rejoindre les deux bouts ensemble !.... à condition, vous me direz, qu'on y touche tout de suite, parce qu'à la fin du compte, un gendre est toujours pas un chien ; il aime bien qu'une dot, quand il y en a, soit payable un peu avant sa mort. Sans cela, voyez-vous ? c'est certain qu'il goûte de moins en moins le bonheur de gagner tout seul et chaque jour, de quoi faire vivre la p'tite femme plus richement qu'elle ne vivait chez elle, même dans le temps que les parents la "boomaient," pour mieux tenter les bons partis. Riche rien que de nom, comme ça, le diable m'emporte ! je crois que c'est encore plus triste que pauvre. Aussi, prenant en considération les vilaines surprises du "bluff" qui gravite autour des mariages riches, les amis de notre ami, qui n'étaient pas des fous, avaient fini par concéder que s'il n'avait pas tout à fait raison, il n'avait peut-être pas tout à fait tort, non plus, de s'être marié pauvrement.

Ce qui n'avait ni rime, ni bon sens, par exemple, c'étaient les frais sans "émite" qu'avait causés le mariage : dispense de deux bans, agrès numéro un pour la mariée, la musique, les beaux bouquets, les chandeliers d'or !... jusqu'au grand tapis, dans la grande allée !... non !, mais je vous dis !

Et lui, le mari, don ! fallait l'avoir vu avec les bottes fines, l'habit de gala, le tuyau, les gants d'une main, la canne de l'autre ! C'est pas ça, on aurait juré d'un avocat !

S'il avait dû cracher des "cents", le pauvre garçon, pour tout payer, d'aucuns répétaient mêmement qu'il n'en avait pas eu assez, qu'il avait été obligé d'en emprunter, et puis pas mal !

N'importe ! c'était un bien beau jour de printemps, que celui où le jeune couple avait dit "oui" à m'sieu l'curé. Ivre de la douce tiédeur de l'air et des aromes persuasifs qui chargeaient l'aile des zéphirs, ce jour-là, la fauvette elle-même, sous les feuilles nouvelles, avait semblé répondre d'une voix plus douce à l'autre fauvette.

Le printemps, hélas ! ça ne dure pas toujours ; la lune de miel, non plus. Les enfants s'étaient mis à arriver — trois dans quatre ans — deux étaient morts, la mère avait eu de rudes maladies, les gages du père avaient baissées. Tant de dépenses de plus, avec moins de revenus que jamais pour y faire face, c'en était bien assez pour faire rêver un homme ! Aussi arrivait-il au nôtre d'avoir des accès de pesant où ses yeux vitrés par la terreur, apercevaient comme dans une lumière indécise de cachot, les diverses formes de brefs dont la justice se sert pour faire payer les gens. Que voulez-vous ? on exagère si bien ce qu'on redoute ! Et puis, dans les hommes, y a presque toujours ça de défaut : aussi craignant de ne pas en avoir assez, vite, y s'empressent de s'en forger d'autres par toutes sortes d'imaginations d'ma grand'mère.

Les femmes, c'est pas pareil, y s'en manque ! Suffit que ça commence à mal aller, pour qu'y s'mettent les oreilles dans l'crin, comme on dit, et qu'y deviennent d'un courage, monsieur ! Oui ! j'pense ben !

Ah ! la p'tite mère, elle, pas d'danger qu'elle vînt se laisser aller ! Elle savait ben qu'y ne lui restait plus que sa petite Lucette, l'aînée de ses p'tits enfants, et que si on manquait de force en commençant, on pourrait pas se rendre jusqu'au bout, pour l'élever. Si elle en tirait des plans ! si elle ménageait ! si elle travaillait ! le cœur gros, mais sans faire semblant de rien, pour ne pas augmenter la peine de son mari. Ça tirait des voir !

Or, cette année-là, elle s'était mis dans la tête de faire une grosse surprise au papa, quand arriverait le Jour de l'An. Imaginez-vous que sans qu'il s'en aperçût, elle avait serré assez de coppes pour habiller la petite toute en neuf, d'un bout à l'autre. C'est pas toute : elle lui avait tricoté les plus fins p'tits bas ! sans compter qu'elle les avait emplis de nananes, et qu'avec l'argent qu'il lui restait — quand on pense qu'il lui en restait ! — Elle avait acheté une catin, je dis pas ben riche, parce que ça s'rait pas vrai, mais dans tous les cas, une belle, attention !

Comme de faite, le jour venu, la v'là qui s'lève, prépare c't'enfant de pied en cap, y met dans les mains toute sa fortune, et l'amène, sautillante de bonheur, à la chambre où p'tit papa dormait encore.

—Allons, vieux, murmura-t-elle en l'éveillant, toi qui te plains toujours, regarde-la, ta fifille ; est-ce qu'elle n'est pas bien habillée ce matin, hein ?

—Vi ! mé bin bil'ée, hein pe... pe... ?

—Ah ! tiens, comme c'est beau ! Qui t'a donné tout ça ?

—Me... me... tit Zésus, pi tites sœurs.

—Où sont-elles, tes petites sœurs, mon ange ?

—Avé tit Zésus, en haut, en haut !

—Lui as-tu demandé quelque chose, toi, au p'tit Jésus ?

—Non.

—Tu lui demanderas pas rien ?

—Sé pas, mé.

—Tu lui demanderas pas que sa maman, elle ne soit plus malade jamais, jamais, pour avoir bien soin de Titite ?

—Vi !

—Que son père, il gagne de quoi acheter de belles bebelles pour Lucette ?

—Vi !

—Que Lucette soit toujours une bonne, bonne petite enfant ?

—Eh ? Vi !

En l'embrassant, le père pleura. Et à son tour, leur souhaitant de nouveau la bonne année, la p'tite mère, qui pleurait aussi, dit : "Vieux, quand même ça serait de joie, faut pas pleurer comme ça ! la petite va croire que c'est de peine, et nous aurons gâté son plaisir. Du bon vin ça remet le cœur ; prenons-en, plutôt. Veux-tu ?"

—Tu en as ?

—Celui que tu m'avais apporté quand j'ai été si mal ! Tu sais ? Pensant à toi je m'étais dit ; s'il tombait malade lui-même, il en aurait bien plus besoin que moi. Et je te l'ai gardé !

Là-dessus, quelqu'un entra : c'était l'enfant du voisin. Ivre comme d'habitude, son père était revenu tard dans la soirée ; sa mère, dégoûtée, avait fui chez une vieille tante. La maison était restée sans feu, l'enfant sans sommeil.

—As-tu eu tes étrennes ? hasarda l'ouvrier.

—Connais pas ça, m'sieu.

La petite fille le regardait, silencieuse, avec de grands yeux.

—Qu'est-ce qu'on va faire, Lucette, dit la femme, le p'tit garçon n'a pas eu d'étrennes ?

—En a, mé. Va n'en donner, hein ?

Et sa main large ouverte lui tendit des dragées.

Le cœur du pauvret semblait voyager entre une acceptation et un refus, entre un sourire et des larmes.

Ce spectacle acheva de transformer l'ouvrier. Un éclair avait pénétré sa raison, un baume mystérieux et doux venait de descendre au fond de son cœur. Lui qui voyait dans sa femme et sa fille, deux anges de charité, il avait honte de s'être cru pauvre.

Le courage, l'espérance, les temps meilleurs revinrent, et, pardessus le marché, il lui naquit encore un joli gros garçon qu'il fit instruire, ainsi que sa fille, en enfants de prince. Depuis ce temps-là—ah ! ça fait pas mal longtemps de ça—tous les deux se sont entendus pour faire bâtir à leurs vieux parents un château où ils vivent comme des rois.

Ces gens-là, vous les connaissez pas, demanda le conteur à ses écoutants ?

—Ah ! ben non, pour sûr.

—Tas de menteurs ! c'est la famille chez l'père Fanfan...

—Ah ! ça, mais dites donc, ce qu'il vient de conter là, savez-vous que ça y ressemble, en effet ? Qui est-ce qui aurait dit qu'y viendrait nous tirer des éclats de rire, pi des larmes, avec cette histoire ! Non ! mais, y est ben toujours pareil !...

CANADO

BON MOT

En Normandie, dit-on, un docteur se montrait défiant.

—Oh ! vous serez payé, docteur ; que vous tuiez ou guérissiez ma chère femme, ces pièces d'or sont pour vous...

La femme est morte et le docteur réclame.

—Avez-tué ma femme ? — Assurément non.

—Tant mieux. L'avez-vous guérie ? — Hélas ! non

—Ni tuée, ni guérie, vous convenez donc vous-même que vous n'êtes pas dans les termes de notre convention ; vous ne pouvez pas m'extorquer mon or.

C'est très mal.

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche, 14 Janv. S. Nom de Jésus.
Lundi, 15, S. Paul, ermite, Conf.
Mardi, 16, S. Marcel, Pape, mart.
Mercredi, 17, S. Antoine le Grand Conf.
Jeudi, 18, La Chaire de St Pierre à Rome.
Vendredi, 18, S. Canut, roi mart.
Samedi, 20, SS. Fabien & Sébastien, mart.
Dimanche, 21 Janv. Ste Famille.

MARCELIN

Belle messe de minuit, grande piété, cent dix communions. Dix enfants, sous la direction de l'instituteur, M. Legault, ont beaucoup contribué par leur voix d'anges à relever les grandes beautés de cette nuit mystérieuse. De nombreux frères séparés étaient présents. M. le curé a eu la surprise de trouver $19 dans la cassette.

—La paroisse a décidé à l'unanimité, sous la présidence de M. Manseau, de changer le site de l'église afin de nous rapprocher de la nouvelle ville et d'accepter le don de six acres de terre, d'un protestant, pour fins scolaires et religieuses. Séance tenante M. Antoine Marcelin, le papa de la place, fit don à M. le Curé d'une somme de $3,000, pour la construction du Couvent qui doit être confié aux Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, (de St-Hyacinthe, P. Q.,) les Religieuses du père Charlebois, comme on les appelle ici.

—M. Louis Lehouillier a vendu son lot et sa maison de Marcelin à M. Auguste Bonin pour la somme de $3,000.

—Le 28 décembre au soir, la Société St Jean-Baptiste donnait une partie de Euchre pour les membres seulement. Une vingtaine répondirent à l'appel. Après une heure et demie de compétition et une épreuve de dix parties, les prix furent adjugés à MM. :

H. E. Labrosse et Casimir Despins, ex aequo (80 p. c.)

M. Napoléon Despins eut le prix de bonne volonté, un paquet de cigarettes (10 p. c.).

Puis M. Pepin servit un magnifique réveillon, soupe aux huîtres, etc. A minuit tout était fini et tous étaient contents de leur belle soirée récréative.

—Les gens sérieux de l'endroit font de louables efforts pour arrêter certaines réunions dangereuses pour la jeunesse, les bals publics, etc., et ce qui s'est passé à la danse du jour de l'An n'est pas de nature à les arrêter dans leur élan. Que l'on tienne bon et avec le temps l'élite de cette belle jeunesse aura changé ses goûts.

Chronique Locale

—C'est avec plaisir que nous venons d'apprendre les fiançailles de Mlle Germaine Bonnet avec M. Fernand Begrand employé temporairement à l'EcoleSt Michel de notre ville. Une indiscrétion nous permet d'affirmer que les jeunes époux iront habiter St Louis. Le départ de Mlle Bonnet qui est si avantageusement connue parmi nous ne laissera pas que de produire ici d'unanimes regrets, néanmoins nos vœux et nos meilleurs souhaits l'accompagnent dans sa nouvelle famille.

—Le R. P. Chs Cahill, O. M. I., provincial du Manitoba, et le R. P. Plourde, O. M. I. gérant du grand établissement de presse catholique de Winnipeg, étaient de passage à l'école St-Michel, lundi dernier. Ils ont aussi visité l'établissement du "Patriote".

—De passage : le R. P. J. Paillé O. M. I., de Nord-Battleford.

—Un officier du bureau de santé de Régina a séjourné trois ou quatre jours en ville pour s'assurer si la loi sanitaire avait été observée afin de prévenir l'épidémie de variole. Il est reparti complètement satisfait en disant que la loi avait été observée à la lettre.

—Aucun nouveau cas de variole ne s'est déclaré dans la localité.

—M. Paul Grézaud, employé à l'école St-Michel, s'est mis en quarantaine chez lui pour soigner son fils Emile. Celui-ci est maintenant parfaitement rétabli. On craignit pendant un moment que Mme P. Grézeaud ne fût atteinte par la maladie, mais il n'en est rien heureusement.

—Le service des trains devient de plus en plus irrégulier.

—Une retraite pour les non-catholiques est actuellement prêchée à Prince-Albert par le R. P. Downelly, O. M. I.

—L'élection des commissaires d'école aura lieu samedi.

—M. l'abbé Chauvin, de Bellevue, était de passage en ville et aux bureaux du "Patriote" mardi.

—M. A. L. Lagarce est parti pour le Pas, en voyage d'affaires.

—M. Henri Despins, de Saskatoon, représentant de la Cie Standard Gillett était de passage en ville.

—M. le Dr N. H. Touchette a été nommé officier de santé pour Duck Lake par le Conseil de ville.

—Il a fait une visite d'inspection à l'école Stobbart, et tous les élèves non-vaccinés ou n'ayant pas de certificat ont été renvoyés de l'école et seront acceptés seulement après vaccination.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		.74
no. 2 id.		.71
no. 3 id.		.64
no. 4 id.		.52
Œufs frais	la douz.	35
Beurre	la livre	30

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'âcre Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.